

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 95 (1981)

Heft: 1-2

Rubrik: Miscellanea

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Miscellanea

Reliure aux armes royales d'Angleterre et de Pologne

Il est peut-être utile d'apporter quelques considérations complémentaires à l'intéressant article de M. Michel Jéquier publié dans l'*Archivum* 1979, n° 3-4, p. 49.

Tout d'abord, quant à l'identification du propriétaire de l'ouvrage en question. S'agissant d'un écu parti, ces armes ne peuvent être attribuées à un souverain ou prince anglais, mais bien à son épouse elle-même. Dès lors, l'ouvrage mentionné doit avoir appartenu à Marie-Clémentine Sobieska et non au Vieux Prétendant, son époux. Mariée en 1719, mère en 1720, cette princesse, une des plus riches héritières d'Europe, se sépara de son mari en 1724 pour se retirer dans un couvent romain où elle donna le jour à son second fils, le futur cardinal York; elle décéda en 1735.

En ce qui concerne les armes anglaises, à part la forme insolite des léopards, détail d'ordre artisanal, il convient encore et surtout de s'interroger sur la disposition de leurs quartiers.

Depuis l'avènement de Jacques VI d'Ecosse au trône d'Angleterre, sous le nom de Jacques I^{er} en 1603, les armes royales anglaises sont écartelées aux I/IV contre-écartelé France-Angleterre, II Ecosse, III Irlande. A partir de 1707, par suite de l'acte d'union avec l'Ecosse, la reine Anne introduisit la disposition I/IV mi-parti Angleterre-Ecosse, II France, III Irlande; le IV deviendra Hanovre à partir du roi Georges en 1714 et cela jusqu'en 1801¹. Durant toute cette période, on ne trouve nulle part l'écartelé Angleterre-Ecosse-France-Irlande figurant sur la reliure romaine dont question dans l'article de M. Jéquier. Il existe bien, dans le trésor de la cathédrale de Durham, une patène aux armes d'Henriette-Marie de France, épouse de Charles I^{er}, avec un étonnant écartelé France-Angleterre-Irlande-Ecosse mi-parti de France², mais on ne trouve jamais les lis de France au troisième quartier, ni la harpe d'Irlande au quatrième.

D'autre part, aucun auteur ne signale que Jacques (III), duc de Cornouailles³, ait jamais omis le lambel à trois pendants d'argent de ses armes, même lorsqu'il se fut laissé proclamer

roi par Louis XIV en 1701. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il semble donc bien avoir laissé les pleines armes Stuart à ses demi-sœurs, les reines Mary II et Anne jusqu'en 1707, et même avoir conservé sa brisure alors que les armes royales avaient été modifiées dans le Royaume-Uni. Son fils aîné, Charles le Jeune Prétendant, porta les mêmes armes que lui, avec le lambel; le cadet, Henri le Cardinal York, brisait l'écartelé royal d'un croissant d'argent «on the fess point»⁴.

Les armes frappées sur la reliure dont question constitueraient donc bien un cas unique et aberrant.

A propos des armes Sobieski, on notera que la forme du bouclier central a varié selon les époques et les modes. L'armorial bien connu de la Toison d'Or et d'Europe à la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris, reproduit par Bouton, donne au f° 121 les armes de gueules à l'écusson (classique) d'argent. Si Rietstap donne d'or à un bouclier ovale de pourpre ou de gueules à un bouclier ovale de couleur bronzée, Rentzmann reproduit une sorte de targe incurvée, vue en perspective, qui se rapproche assez bien de celle représentée sur la reliure⁵.

Roger Harmignies.

¹ PINCHES, J. H. & R. V.: *The Royal Heraldry of England*, Londres, 1974, p. 168, 194 et 203.

² Cité dans le *Coat-of-Arms*, Londres, 1979, n° 109, p. 140.

³ S'il fut dit «prince de Galles», il ne fut jamais officiellement investi comme tel par son père, déposé alors qu'il n'avait d'ailleurs qu'un an à peine.

⁴ PINCHES: *Ibidem*, p. 189.

⁵ NEUBECKER, O. & RENTZMANN, W.: *Wappenbilder Lexikon*, Munich, 1974, p. 222 (1^{re} fig.).

Eine Wappenkartusche des Luzerner Stiftspropstes Ignaz Rüttimann in Aesch (LU)

Am Treppengeländer vor dem Wohnhaus der Liegenschaft Rüttimann, Grundstück Nr. 15, in Aesch (LU) befindet sich eine schmiedeiserne Wappenkartusche, deren Inhalt bis jetzt ungedeutet war.

Anlässlich der Renovation des aus dem 19. Jahrhundert stammenden Familiensitzes

wurde auch die aus dem 18. Jahrhundert stammende, nachträglich angebrachte, verrostete Kartusche wieder hergestellt, wobei Herkunft und Zuständigkeit des Wappens festgestellt werden konnte.

Der von einer Kartusche umgebene und von einer Phantasiekrone überhöhte ovale Schild weist eine heraldisch seltene Schräglinksteilung auf. Rechts befinden sich drei übereinanderschreitende Leoparden und links über einem Dreieck ein liegender Halbmond, überhöht von zwei sechsstrahligen Sternen.

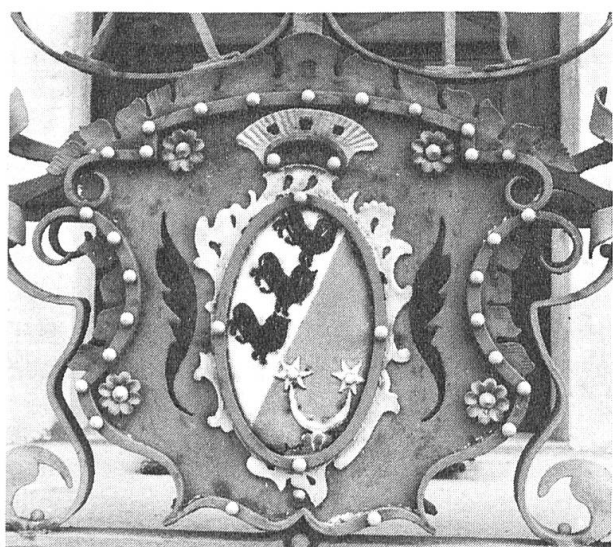


Abb. 1. Wappen des Stiftspropstes Ignaz Rüttimann von Luzern.

Als Inhaber dieses Wappens kann nur der von 1750–1791 residierende Stiftspropst zu St. Leodegar im Hof zu Luzern, Ignaz Rüttimann, in Betracht kommen. Dieser gehörte der aus Kriens stammenden und 1565 ins Luzerner Bürgerrecht aufgenommenen Familie Rüttimann an. 1774 ins Patriziat aufgestiegen, stellte diese, 1873 im Mannesstamme erloschene Familie mit Vinzenz den ersten schweizerischen Landammann und Luzerns bedeutendsten Staatsmann.

Stiftspropst Georg Ignaz Ludwig, geboren am 11. Dezember 1701 in Luzern als Sohn des Karl Anton Rüttimann und der Anna geborene Wagner, war Doktor der Theologie und bischöflicher Kommissär. Zuerst Pfarrverweser in Hohenrain, wurde er 1729 als Chorberr und 1750 als Propst des Stiftes

St. Leodegar in Luzern gewählt. Als Erster erhielt er 1777 von Rom das Recht der äbtischen Insignien. Seither timbrieren die Luzerner Stiftspröpste den Schild mit Mitra und Stab. Er starb 1791 in Luzern und war verwandt mit Jost Rüttimann, Statthalter der Johanniter-Kommende Hohenrain, welcher den mit dem Donatorenschild versehenen rechten Seitenaltar in die Ordenskirche stiftete.

Die Kartusche zeigt nun das Wappen des Propstes Ignaz Rüttimann. Dieser hat die Kartusche vermutlich aufgrund seiner persönlichen und verwandtschaftlichen Beziehung zum Ordenshause Hohenrain dort hin vergabt.

Nach der Säkularisation der Kommende kam das heraldische Denkmal später unter den Hammer. Es wurde von der Familie Rüttimann in Aesch erworben und an ihrem Hause angebracht. Die seit 1784 in Aesch verbürgerte Familie Rüttimann steht mit der Luzerner Patrizierfamilie gleichen Namens in keinem genealogischen Zusammenhang. Die Sippe ist um die Mitte des 18. Jahrhunderts in Bettwil (AG) nachweisbar, von wo sie zuerst nach Arni im Freiamt und 1874 nach Aesch (LU) übersiedelte.

Das Wappen wurde anlässlich der Hausrenovation 1966 nach erfolgter Feststellung des Inhabers mit den zuständigen Farben versehen und zeigt heute folgende Darstellung: im schräglinks geteilten Längsovalschild

rechts: in G. drei übereinander schreitende Leoparden (Stift im Hof)

links: in R. über gr. Dreieck ein liegender g. Halbmond, überhöht von zwei sechsstrahligen, g. Sternen. (+ Rüttimann von Luzern).

Die Vergabung an Hohenrain muss vor 1777 erfolgt sein, denn der Schild ist noch nicht mit den erst in diesem Jahre erhaltenen abbatialen Insignien timbriert.

F.J. Schnyder.

Quelle:

SCHNYDER, F. J.: *Das Wappen des Luzerner Stiftspropstes Ignaz Rüttimann in Aesch (LU)*, in: «Heimatkunde aus dem Seetal», 52. Jahrgang, 1979, mit weiteren Quellenangaben.

Un sceau à identifier

Cette élégante et curieuse composition héraldique de la seconde moitié du XVIII^e siècle mérite d'être publiée (fig. 1). Deux écus placés côte à côte dans un cartouche baroque, sont timbrés d'une couronne à cinq fleurons. Le premier écu de forme classique à base arrondie, légèrement recouvert par son voisin de senestre ovale, porte des emblèmes dont le sens est à préciser. Un tablier (?) chargé de deux sabres passés en sautoir est surmonté d'un triangle. Le second écu porte une coupe fermée d'un couvercle sur champ d'azur.



Fig. 1. Sceau à identifier.

La matrice de ce sceau qui a été longtemps conservée par des membres d'une société vaudoise d'entraide, appartient aujourd'hui à M. Laurice Simon de La Chaux-de-Fonds. Toute interprétation de ces emblèmes (maçonniques ?) sera bienvenue.

Olivier Clottu.

Armes de Lézay-Marnésia

Au cimetière de la ville de Blois (Loir-et-Cher), on voit une tombe en forme de châsse, ornée d'un écu aux armes d'une famille franc-comtoise bien connue dans le Haut-Jura: celle de Lézay-Marnésia.

Ainsi que le rappelle l'inscription qui entoure l'écu, cette tombe est celle d'Antoinette-Clémentine de Laage de Bellefaye, comtesse de Lézay-Marnésia, décédée à Blois le 17 avril 1866.

Les armes sculptées sur le monument sont celles de son mari, le comte de Lézay-Marnésia, qui se lisent: parti d'argent et de gueules, à la croix ancrée et percée (alias ajourée) en carré de l'un en l'autre.

Recherches faites, la défunte, de souche



poitevine, était fille de Clément-François-Philippe de Laage, dit le baron de Bellefaye, fermier général, et d'Anne-Jeanne-Joséphine-Antoinette Duruey. Née à Paris (X^e arr.) le 12 octobre 1788, elle épousa, le 16 mars 1808, Albert-Magdelaine-Claude, comte de Lézay-Marnésia, fils de Claude-François-Adrien, marquis de Lézay-Marnésia, baron de Courlaoux, Saint-Julien, Présilly et autres lieux, et de Marie-Claudine d'Haussonville, marquise de Nettancourt.

Né en 1772 au château de Moutonne (Jura), le comte de Lézay-Marnésia fut successivement préfet du Lot (1815), de la Somme (1816), du Rhône (1817), puis de Loir-et-Cher (1828). Ayant cessé ses fonctions en 1848, il resta à Blois où il demeurait avec son épouse au 11, quai du Département (actuellement quai de La Saussaye). Officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur, il avait été élevé à la dignité de Pair de France en 1835.

Décédé en sa maison le 4 septembre 1857, un décret impérial autorisa à titre exceptionnel son inhumation dans le chœur de l'église Saint-Nicolas de Blois, en récompense des services éminents qu'il avait rendus au Département pendant son administration.

Le comte et la comtesse de Lézay-Marnésia ont été peints par Prud'hon en 1814, ainsi que leur fils aîné Etienne-Adrien-Albert en 1817. On prétend même faussement que ce dernier servit de modèle pour le célèbre tableau du Zéphyr se balançant.

Ils laissèrent deux enfants: Etienne-Adrien-Albert, déjà cité (1809-1884), mort à Nancy sans postérité, et Antoine-Albert-Joseph, Premier chambellan de l'Impératrice Eugénie, mort également sans enfants à Château-La Vallière (Indre-et-Loire) en 1878.

Robert Genevoy.

Le musée des hérauts à la Tour de Londres

On se doit de signaler au public international des héraldistes le nouveau musée qui ouvre ses portes à Londres le 26 mars 1980: le *Herald's Museum at the Tower of London*. L'inauguration de ce musée par S.A.R. Mgr le duc de Kent est une grande date dans l'histoire du blason! Situé dans le cadre prestigieux de la fameuse tour, il sera visitable tous les jours du 1^{er} avril au 30 septembre inclusivement, de 9 h. 30 à 17 heures les jours de semaine et de 14 à 17 heures les dimanches. L'entrée est libre, son prix étant compris dans le coût d'entrée à la tour. Une boutique y vend des objets ayant un intérêt spécial pour l'héraldique. Le directeur de ce musée est sir Anthony Wagner, roi d'armes

Clarenceux, ancien roi d'armes Jarretière et illustre érudit; c'est lui qui en eut l'idée depuis 1956; le sous-directeur est M. Rodney O. Dennys, héraut d'armes Somerset, lui aussi bien connu, ce qui est dire le sérieux de l'entreprise destinée à retracer l'histoire de l'héraldique depuis les temps normands jusqu'à nos jours. On peut voir de nombreux sceaux, des armoriaux avec écus, chevaliers, pairs, etc., des documents en provenance du Collège d'armes de Londres (registres, lettres, dessins, peintures, etc.), des tabards modernes ou anciens (dont le doyen des anglais, datant du XVII^e siècle), des écus, des cimiers et des couronnes appartenant aux chevaliers de la Jarretière et autrefois dans la chapelle Saint-Georges de Windsor, et enfin de nombreux objets de toutes sortes, décorés d'armoiries. On sait que des photographies de «monuments» français seront aussi présentées, comme celles de la plaque tombale de Geoffroi Plantagenet, de la broderie de Bayeux, du Livre des tournois du roi René, etc. Souhaitons tout le succès possible à nos amis et confrères anglais qui ont su et pu mettre sur pied un tel musée.

Hervé Pinoteau.

Bibliographie

E. M. C. BARRACLOUGH und W. G. CRAMP-
TON: *Flags of the World*. Frederick Warne (Publ.)
Ltd., London 1978. 256 S. mit vielen farbigen
und Schwarz-Weiss-Abbildungen.

Seit mehr als 80 Jahren erscheint in schöner
Regelmässigkeit dieses Handbuch der Vexillo-
logie, das Auskunft über unzählige Flaggen,
Standarten und Stander aus allen Herren Län-
der gibt. In gewohnter Weise werden die
Embleme erläutert und teils in Farbe, teils in
Schwarz-Weiss, vorgestellt. Warum nun
manche Zeichen farbig, andere wiederum nur
in ihren Konturen dargestellt werden, lässt sich
nicht ergründen. Viele Abbildungen sind zu
klein geraten und etliche Farbbilder unscharf
oder farblich verschwommen.

Das Buch, wiederum in vier grosse Ab-
schnitte gegliedert: geschichtliche Einführung,
staatliche Hoheitszeichen, internationale Flag-
gen, Reederei-, Haus-, Yacht- und Signal-

flaggen, ist auch in seiner neuesten Ausgabe
eine wahre Fundgrube an Wissen, Neuigkeiten
und Kuriositäten. Im Falle Brasiliens fragt man
sich allerdings, warum nur die Flaggen von
Brasilia und Maranhão erklärt werden, die
anderen Länderflaggen Brasiliens aber fehlen.

Kleine journalistische Fehlleistungen finden
wir auch, so im Falle Deutschlands auf Seite
118 oben in einem Satz, der linken Partei-
parolen hätte entnommen sein können. Auch
ist der Jura nicht 1975, sondern erst 1978
Kanton geworden. Sollen auch die drei Sterne
in der Flagge von Appenzell (S. 142) eine
politische Aussage haben?

Bezüglich der Kantonsemele waren die
Autoren besser beraten gewesen, wenn sie eine
Farbtafel mit allen Wappen gebracht hätten,
zumal auch die Länderflaggen Österreichs und
Jugoslawiens publiziert wurden. Die belgi-
schen Provinzflaggen fehlen ganz. Trotz dieser
Mängel fällt dem Leser auf, dass die Autoren